

Bon Droit



3^e rencontre d'Angers
les 28 et 29 nov. 2019



Amphi. VOLNEY

Faculté de droit,
d'économie et de gestion

Université d'Angers

Programme et inscriptions :

bondroit.univ-angers.fr



PRÉSENTATION DU COLLOQUE

Bonheur & bien-être dans le droit des États

Le projet BonDroit (acronyme de Bonheur et droit : bondroit.univ-angers.fr, subventionné par la Région des Pays de la Loire, a pour objet la recherche du bonheur et du bien-être essentiellement sous l'angle juridique. Il réunit une quarantaine de chercheurs, principalement juristes et économistes. La durée du projet est de quatre ans (début 2016- fin 2019).

La manifestation des 28-29 novembre 2019 s'inscrit à la suite des deux rencontres de 2016 et 2018 :

La **« Première rencontre d'Angers - Doctrine & réalité(s) du bonheur »** qui s'est déroulée les 8-9 décembre 2016 a eu pour ambition de poser les jalons de la réflexion sur les notions de bonheur et de bien-être à l'appui des réflexions déjà engagées par les économistes.

La **« Deuxième rencontre d'Angers - Penser & construire le bonheur : regards croisés »** qui s'est déroulée les 22 et 23 mars 2018 a amplifié la démarche en l'élargissant à d'autres disciplines des sciences humaines et sociales (philosophie, histoire, géographie, sociologie, économie, gestion et psychologie) ainsi qu'à certaines sciences dures (biologie et neurosciences).

La **« Troisième rencontre d'Angers - Bonheur & bien-être dans le droit des États »** constitue le colloque de clôture du projet BonDroit. Sa perspective est d'aborder les notions de bonheur et de bien-être sous l'angle du droit comparé afin de mieux cerner les éléments de convergence et de divergence des divers systèmes juridiques et consolider l'analyse sur ces notions. Un large éventail d'interventions relatives aux États parmi les plus significatifs de l'usage de ces notions dans différents continents se trouve réuni. Outre des comparatistes français, la manifestation rassemble à cette fin des enseignants-chercheurs venant d'Allemagne, du Brésil, du Cameroun, de Guinée, du Japon, du Maroc, de Russie, de Thaïlande et des Seychelles.

La manifestation s'articulera en trois temps :

- I. Approches générales constitutionnelles**
- II. Ramifications dans les systèmes juridiques**
- III. Figures et déclinaisons**

PROGRAMME – 28 novembre

9h00 Accueil

9h30 Allocutions d'ouverture

Christian ROBLÉDO, Président de l'Université d'Angers

Christophe DANIEL, Doyen de la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion, de l'Université d'Angers

Félicien LEMAIRE, Professeur de droit public à l'Université d'Angers
Directeur du Centre Jean Bodin, coordinateur scientifique du projet BonDroit

9h45 Rapport introductif :

Du droit international aux droits nationaux. Influence et portée

Emmanuel DECAUX, Professeur émérite à l'Université Panthéon-Assas Paris II

I - APPROCHES GÉNÉRALES CONSTITUTIONNELLES

Matinée présidée par **Félicien LEMAIRE**, Professeur de droit public à l'Université d'Angers

10h15 *Le bonheur et le bien-être dans la constitution allemande et dans la jurisprudence de la Cour constitutionnelle allemande*

Niels PETERSEN, Professeur de droit à l'Université de Münster

10h35 *Droit à la poursuite du bonheur en droit japonais*

Hiroki HATANO, Professeur de droit civil à l'Université Rikkyo

10h55 Discussion avec le public

11h15 Pause-Café

11h30 *Le bonheur et le bien-être dans l'élaboration de la Troisième République des Seychelles,*

Emily GONTHIER, adjointe aux recherches à la Cour Suprême des Seychelles

11h50 *Le bonheur dans la Constitution thaïlandaise de 2017 : tradition ou innovation ?*

Nattika SRIPHONGKUL, Enseignante à l'Université Thammasat

12h10 Discussion avec le public

12h30 Déjeuner

II- RAMIFICATIONS DANS LES SYSTÈMES JURIDIQUES

Après-midi présidée par **Alexandre JOST**, Délégué Général et fondateur de la Fabrique Spinoza, think-tank du bonheur citoyen

- 14h30 *Le droit au bonheur et ses ramifications dans le droit des États-Unis d'Amérique.*
Maxime TOURBE, Professeur de droit public à l'Université Paris VIII Vincennes Saint-Denis
- 14h50 *La notion de bien-être dans les constitutions des pays du Maghreb*
Fali ALLAL, professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Agdal à l'Université Mohamed V de Rabat (Maroc)
- 15h10 Discussion avec le public
- 15h30 Pause-Café
- 15h45 *Bonheur et bien-être en droit italien*
Jean FOUGEROUSE, Maître de conférences HDR à l'Université d'Angers
- 16h05 *Teko Porã, Sumac Kawsay et Suma Qamaña : des chemins vers le Buen Vivir, l'autonomie et le territoire*
João Mitia Antunha BARBOSA, Enseignant à l'Université de São Paulo
- 16h25 Discussion avec le public
- 17h00 Fin du colloque
- 18h30 Cocktail à la galerie à la galerie David d'Angers, offert par la mairie d'Angers

PROGRAMME – 29 novembre

9h00 Accueil

III- FIGURES ET DÉCLINAISONS

Matinée présidée par **Patrice TACHON**, Ancien Bâtonnier, Président de l'OIB (Observatoire International du Bonheur)

09h30 *Le droit à l'éducation, vecteur de bonheur au Cameroun ?*

Jérôme Francis WANDJI K, Professeur de Droit public à l'Université de Douala

09h50 *La promotion du bien-être à travers la décentralisation en Guinée*

Ahmed Therna SANOI, Enseignant chercheur, chargé de cours à l'université de Sonfonia Conakry, membre de la Cour constitutionnelle de la République de Guinée

10h10 Discussion avec le public

10h30 Pause-Café

10h45 *La notion de bien-être dans la Constitution russe : comment comprendre la politique environnementale de la Russie ?*

Vasilii TOKAREV, Chercheur à l'Université nationale de recherche « École des Hautes Etudes en Sciences Economiques » (EHESI) de Moscou, Chercheur associé à l'Institut des Hautes Etudes sur la Justice (Paris)

11h05 *Droit à l'environnement et droit au bonheur, une dépendance inéluctable*

Carine DAVID, Professeure de droit public à l'Université des Antilles, Responsable éditoriale de la Revue Juridique du Bonheur

11h25 Discussion avec le public

11h45 Conclusions

Maryse DEGUERGUE, Professeure de droit public à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, École de Droit de la Sorbonne

12h15 Fin du colloque

LES INTERVENANTS

(dans l'ordre de passage)



Christian ROBLÉDO

Président de l'Université d'Angers depuis février 2016. Christian Roblédo a soutenu une thèse de doctorat à l'Institut de gestion de Rennes (1995). À l'Université d'Angers, il enseigne les sciences de gestion et plus particulièrement la comptabilité et le contrôle de gestion. Membre du Laris et membre associé du Granem, ses recherches portent sur l'analyse des facteurs de performance des politiques publiques.

Christophe DANIEL

Doyen de la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion de l'Université d'Angers, maître de conférences en économie, ses recherches portent principalement sur l'économétrie appliquée. La Faculté héberge le laboratoire organisateur du colloque « Penser et construire le bonheur : regards croisés » et est un partenaire essentiel du projet BonDroit : Bonheur et Droit.



Félicien LEMAIRE

Professeur de droit public à l'Université d'Angers, il est spécialisé en droit constitutionnel et en droit des libertés fondamentales. Il est le directeur du laboratoire de droit et science politique d'Angers, le Centre Jean Bodin : Recherche Juridique et Politique. Il est responsable du projet BonDroit : Bonheur et Droit, dans le cadre duquel est organisé ce colloque.



Emmanuel DECAUX

Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas Paris II.
Parmi ses publications récentes : la 11^e ed, de son manuel de Droit international public, Dalloz, 2018 et la codirection d'un commentaire collectif du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, Economica, 2019.

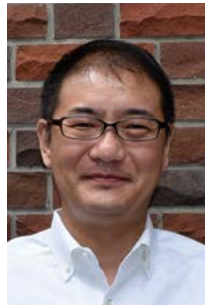


Niels PETERSEN

Professeur de droit à l'Université de Münster (Allemagne).
Sa recherche se concentre notamment sur les droit de l'homme et les droits constitutionnels, la théorie constitutionnelle, les sources du droit international et les décisions judiciaires.

Hiroki HATANO

Publication récente en français : Hiroki HATANO,
« La protection du conjoint survivant au Japon »,
Revue internationale de droit comparée,
vol. 70, n° 2, pp. 261-269, 2018.



Emily GONTHIER

Diplômée de l'International Maritime Law Institute,
Emily GONTHIER est adjointe aux recherches à la Cour Suprême des Seychelles.



Nattika SRIPHONGKUL

Nattika SRIPHONGKUL est enseignante à l'Université Thammasat, Thaïlande. Elle a obtenu son doctorat en droit public à l'Université d'Aix-Marseille, France. Sa thèse porte sur « La liberté de manifestation en Thaïlande ».

Alexandre JOST

Fondateur de la Fabrique Spinoza, Mouvement du Bonheur Citoyen. Alexandre Jost est membre de la commission de la Présidence de la République sur l'économie positive dite Attali II. En 2017, il a guidé la transformation de la Fabrique Spinoza vers le «Mouvement du bonheur citoyen » et a rejoint le comité de management du Medef.



Maxime TOURBE

Professeur de droit public à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, ses recherches, qui portent notamment sur le droit constitutionnel comparé, manifestent un intérêt particulier pour les États-Unis. Il est par ailleurs le co-auteur d'un manuel de droit administratif régulièrement mis à jour.

Fali ALLALI

Professeur en droit à l'Université Mohamed V de Rabat et ancien chargé des affaires pénales et commerciales à l'Agence Judiciaire du Royaume, il est l'auteur de plusieurs ouvrages en droit ainsi que président du Forum Mondial des enseignants chercheurs en sciences juridiques (FOMEJ).

Consultant juridique de certaines sociétés, il a élaboré plusieurs textes juridiques au profit de certaines organisations et partis politiques. Il s'intéresse aux domaines du droit des affaires, l'assistance à l'élaboration des textes juridiques et à la matière pénale.



Jean FOUGEROUSE

Jean Fougerouse est Maître de conférences HDR en Droit Public au Centre Jean Bodin. Ses thèmes de recherche sont : le droit contentieux, le droit constitutionnel et le droit constitutionnel comparé, le droit administratif, le droit public comparé (formes d'Etat, fédéralisme, régionalisme...) et le droit public italien



João Mitia Antunha BARBOSA

Docteur en droit à l'Université d'Angers et à l'Université de São Paulo (Brésil). Il est post-docteur en politique indigéniste par le groupe de recherche en anthropologie juridique du Programa de Post-graduation en Droit de l'Université Fédérale de Santa Catarina. Actuellement il est chercheur à l'Université de l'État de Santa Catarina (Brésil) et Indigéniste Spécialisé à la Fondation Nationale de Peuples Indigènes (FUNAI).

Patrice TACHON

Ancien bâtonnier du barreau de Moulins et président de l'OIB « Observatoire International du Bonheur », association internationale, fondée par des juristes, ouverte à tous ceux qui souhaitent œuvrer pour le bonheur sociétal. L'OIB a créé une revue juridique dédiée au droit et au bonheur.



Jérôme Francis WANDJI K

Jérôme Francis Wandji K est professeur de Droit public à l'Université de Douala au Cameroun et coordonnateur adjoint du Laboratoire de droit public au sein de la même institution. Il est par ailleurs membre du laboratoire DCS de l'Université de Nantes.



Ahmed Therna SANOH

Juriste de formation, enseignant chercheur, chargé de cours à l'université de Sonfonia Conakry (République de Guinée) Il est actuellement membre de la Cour Constitutionnelle et doctorant à l'université d'Angers sous la direction de Félicien LEMAIRE sur le thème la notion de bien être dans le droit public guinéen.

Vasilii TOKAREV

Vassili TOKAREV est chercheur principal à l'Université nationale de recherche «École des hautes études en sciences économiques » de Moscou, chercheur associé à l'Institut des Hautes Etudes sur la Justice (Paris), membre de la Société de législation comparée (Paris), du Centre «Démocratie (Université de Liège) et de l'équipe « Observatoire national en matière de droits linguistiques » (Université de Montréal). Il est également professeur invité dans plusieurs universités françaises.



Carine DAVID

Professeur de droit public à l'Université des Antilles, Carine David est par ailleurs responsable éditoriale de la Revue Juridique du Bonheur. Ses principales activités de recherche sont consacrées au droit constitutionnel, au droit de l'environnement et au droit au bonheur.

Maryse DEGUERGUE

Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, enseigne et écrit en droit et contentieux administratifs, en droit de l'environnement et de la santé ainsi qu'en histoire des idées. Elle a préfacé l'ouvrage collectif «Le bien-être et le droit» paru aux Editions de la Sorbonne en 2016 dans la collection De Republica.



PRÉSENTATION DU PROJET BONDROIT



PROJET RÉGIONAL

Région Pays de la Loire



MOTS-CLÉS

Droit, Bonheur,
Bien-être, Société,
Qualité de vie...



FINALITÉ DU PROJET

Faire de la thématique
du bonheur et du bien-être social
un thème référence de la Région
Pays de la Loire



DURÉE DU PROJET

4 ans



39

**Enseignants-chercheurs
et chercheurs**



« FAB-LAB BonDroit »

Une soixantaine
de participants
(universitaires et acteurs
socio-économiques)

La question du « bonheur » a toujours été parmi les plus discutées. Certaines sciences dures (biologie et neurosciences) ainsi qu'un nombre croissant de disciplines des sciences humaines (philosophie, psychologie, sociologie, histoire et sciences économiques) ont investi le sujet. Cet engouement pour les recherches sur le « bonheur » répond à une interrogation constante de l'homme et des sociétés.

Il surprend en revanche que cette notion paraisse toujours s'inscrire hors du champ de l'analyse juridique. Or, elle est un principe des droits de l'homme (déclaration d'indépendance américaine, déclarations françaises de 1789 et 1793, projet d'amendement actuel de la Constitution brésilienne...etc.). Les travaux des économistes sur la mesure et les critères du bien-être repris et amplifiés par les organisations internationales incitent à prendre très au sérieux cet objectif des États d'amélioration de la qualité de vie.



Le projet BonDroit ambitionne donc de voir comment le droit et les politiques publiques tentent d'objectiver la recherche du bonheur en essayant, concrètement de satisfaire les droits sociaux élémentaires, pour le bien-être du plus grand nombre.



PRÉSENTATION DU LABORATOIRE CENTRE JEAN BODIN

Le Centre Jean Bodin (CJB) - Recherche juridique et politique (droit privé, droit public, histoire du droit, science politique) a obtenu la labellisation d'équipe d'accueil : UPRES EA n°4337, du pôle de recherche LL-SHS (Lettres, Langues - Sciences humaines et sociales) en 2008. Il regroupe 61 enseignants-chercheurs et chercheurs, 45 doctorants et 3 personnels administratifs.

Directeur : Félicien LEMAIRE, professeur de Droit public

Le projet scientifique du Centre Jean Bodin pour la période 2017-2021 s'organise autour des 2 axes suivants :

Axe 1 : Patrimoine, entrepreneuriat, cohésion sociale et justice

Cet axe se propose d'interroger le rapport du droit à la société. Il recouvre un important spectre de matières concernant le droit privé mais qui, dans leurs liens avec la question sociale, intéressent également le droit public. Les recherches portent sur le droit des contrats, le droit du patrimoine, le droit de la propriété intellectuelle, le droit des affaires, le droit processuel, le droit pénal et sciences criminelles ainsi que les recherches relatives aux discriminations et inégalités. Au titre de la « cohésion sociale », sont concernés le droit du travail, le droit de la sécurité sociale, et l'action sociale. Sur ce registre, les recherches ont trait aux acteurs de l'action sanitaire et sociale ainsi qu'aux enjeux qui s'attachent aux relations d'entreprise, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Directrice : Aline VIGNON-BARRAULT

Directeur adjoint : Bernard GAURIAU

Axe 2 : État(s) et Europe, nouvelles régulations

Cet axe interroge l'Etat français, spécifiquement, et plus largement les Etats dans leurs relations avec le droit européen et le droit international sur les thématiques de souveraineté, de compétences et des droits de l'homme mais aussi dans leurs relations avec les collectivités infra-étatiques à propos des questions liées au développement territorial et aux identités territoriales. Le tout s'articulant autour de la problématique de la norme, l'enjeu des nouvelles modalités de régulations juridiques dans l'Etat post-moderne se trouve posé, avec pour ligne d'horizon l'émergence de nouvelles thématiques : gouvernance de l'Etat et démocratie participative, norme et santé, norme et éthique, droit et numérique, ou encore droit des groupes en ses différents aspects (minorités et peuples autochtones, droit des groupes devant les organisations internationales, groupements professionnels, groupements de consommateurs, groupements d'usagers). Ce qui en définitive sollicite aussi bien la recherche en droit public dans toutes ses branches, que la recherche en droit privé dans certains domaines (droit de la consommation, droit de la santé, droit fiscal), ainsi que la science politique et l'histoire du droit dans la mise en perspective.

Directrice : Bérangère TAXIL

Directrice adjointe : Martine LONG

MASTERS ADOSSÉS AU LABORATOIRE

MASTERS 1 : Droit des affaires, Droit privé, Droit public.

MASTERS 2 : Droit et pratique des contrats, Droit des entreprises,

Histoire du droit, Droit et pratique de la procédure, Droit international et européen, Droit des interventions publiques.

PROJETS DE RECHERCHE PORTÉS PAR LE CJB

• ANR : PLUPATRIMONIAL

Le « PLU patrimonial » : quels nouveaux outils réglementaires pour concilier pérennité du patrimoine bâti et développement urbain durable ?

Sous la responsabilité d'Arnaud BERNARD DE LAJARTRE.

Pour en savoir plus rendez-vous sur : plupat.hypotheses.org

• Paris Scientifiques Régionaux : BonDroit

Le projet « BonDroit : Bonheur et Droit » ambitionne de voir comment le droit et les politiques publiques tentent d'objectiver la recherche du bonheur en essayant, concrètement, de satisfaire les droits sociaux élémentaires, pour le bien-être du plus grand nombre. Sous la responsabilité de Félicien LEMAIRE.

Pour en savoir plus rendez-vous sur : bondroit.univ-angers.fr

• RFI Alliance Europa : ARRECO

L'objectif scientifique majeur du projet « L'Accueil et la Relocalisation des Réfugiés en Europe : Catégorisation et opérationnalisation » est d'apporter des réponses complètes et concrètes sur les deux axes de recherche retenus : la catégorisation et l'opérationnalisation de l'accueil des réfugiés. Pour en savoir plus rendez-vous sur : centrejeanbodin.univ-angers.fr

• Commission Recherche Université d'Angers : AgéDroit

Le projet « AgéDroit : Le vieillissement saisi par le droit » entend mettre en lumière l'impératif de protection de l'âge et appréhendera les modes de vie de la personne vieillissante : le travail, le statut du proche-aidant créé par la loi de décembre 2015, le logement, etc. à la lumière des politiques publiques mises en place récemment par le législateur. Pour en savoir plus rendez-vous sur : centrejeanbodin.univ-angers.fr

CONTACTS :

Directeur : Félicien LEMAIRE — felicien.lemaire@univ-angers.fr

Responsable service recherche : Monique BERNIER — +33(0)2.41.96.21.45
monique.bernier@univ-angers.fr

Secrétariat : Pierre SECOUÉ — +33(0)2.41.96.21.17, Fax : +33 (0)2.41.96.21.96
secretariat.cjb@contact.univ-angers.fr

Chargée d'appui à la recherche : Juliette MICHEL — +33(0)2.41.96.21.02
juliette.michel@univ-angers.fr

Adresse du site : centrejeanbodin.univ-angers.fr

**Centre Jean Bodin
Recherche Juridique et politique**

Faculté de droit, d'économie et de gestion
13 allée François Mitterrand - BP 13633
49 036 ANGERS

centrejeanbodin.univ-angers.fr
bondroit.univ-angers.fr

Coordination scientifique du projet BonDroit
Félicien LEMAIRE

Contact

Juliette MICHEL,

Chargée de la valorisation et d'appui à la recherche

Centre Jean Bodin

Tél. : 02 41 96 21 02

juliette.michel@univ-angers.fr